



CS-OL 10/01/2021

Procès-verbal du Conseil d'administration du 05 janvier 2021

Comme en décembre 2020, les mesures sanitaires ont contrarié la tenue en présentiel de notre CA du 5 janvier 2021 ouvert aux adhérents. C'est pourquoi, Jean – Claude Secchi et le Président Labasse ont proposé de le dérouler **en visioconférence de 18h à 19h 45**.

9 Administrateurs se sont branchés sur ZOOM : Nicole Barbier, Mireille Kishazy, Olivier Labasse, Jean-Claude Secchi, Claude Saulgeot, Georges Davignon, Laurent Billet, Jacques Lelarge, Luc Corneloup, rejoints par **un adhérent**, Jean Balastre.

Excusés : Charles Lacombe et Brigitte Lacombe. Le Conseil peut délibérer valablement.

Pièces jointes ou envoyées avant la convocation :

- *Ordre du jour du CA envoyé le 31/12/2020*
- *PV du CA du 01/12/2020*
- *« Servitude de vue devant la mairie » mail du 21/12/2020 à Claire Rigal, adjointe à l'urbanisme*
- *Collectif dit voies panoramiques : mail du 22/12/2020 de Nydia Kahns-Sciboz, suite à la visioconférence du 18/12/2020 avec BVV*
- *Liste des DP et des PC éditée par la mairie le 21/12/2020 (CS)*
- *Sauvegarde du Lac : mail du 16/12/2020 d'Olivier Labasse suite à l'appel de Annecy Lac et Pêche.*
- *Blog de BVV du 28/12/2020 : « Induction de trafic, impacts sur la vie des habitants »*
- *Plan de circulation 2021 : trafic véhicules jour moyen 2019 sur les 5 axes impactant le village.*
- *dossier Wolff : dossier récapitulatif envoyé par mail du 03/01/2021 (BL-OL).*
- *Fichier "mobilités saisonnières " (10 actions) du Grand Annecy rerouté par mail OL- 31/12/2020.*

1) Approbation du procès-verbal de la réunion du 01/ 12/ 2020.

Le projet (réf. CS -OL 20/12/2020) est formellement approuvé, à l'unanimité, et est déjà mis en ligne, rubrique « Conseils d'administration et Assemblées Générales ». Ce projet envoyé aux adhérents le 21/12/2020.

2) Urbanisation et PC suite aux recherches (GD, BL, LC, CS, OL...).

-**Projet sous la mairie** (propriété Fournier- Ducros) avec risque d'occultation de vue depuis l'esplanade de la Mairie sur le lac : un mail a été adressé à Claire Rigal (adjointe à l'urbanisme), Bernard Mathieu et Frédéric Audéoud sur l'historique de l'abandon de la servitude de vue « *non altius tolendi* » qui existait au POS de 1982 ; elle a été retirée sur le POS de 2002 et sur le PLU de 2017.

- BVV a proposé à Mme Rigal une **modification du PLU lors d'une prochaine révision du PLU** consistant à remettre en « *non altius tolendi* » cette zone devant la mairie coté lac et d'autres zones communales remarquables (et sous OAP) comme la place de la Poste, la route de la Corniche au droit de la Ravoire ...

Georges propose de « sanctuariser » la Ravoire en présentant un projet global alternatif à celui figurant dans le PLU de Mme Maniglier.

- Claude demande que soit rétabli dans le PLU la ligne « des 100m. » comme cela avait été fait lors d'un POS antérieur : *recul d'implantation interdisant de nouvelles constructions par rapport aux berges du lac.*

-Demande de **PC Trèves** pour une villa de 150m², Georges a constaté que le panneau d'affichage du permis de construire avait été enlevé puis remis en place de façon lisible du seul côté amont donc pas visible depuis la route de la Corniche. Georges se propose de photographier et d'aller à la mairie lire le dossier pour une 5^{ème} opération sur le ténement de la maison ex « Ombremont » dont le signalement « caractère remarquable » a disparu du PLU pendant la mandature Maniglier. Le sujet a été évoqué entre Olivier et le Maire.

- **Projet d'acquisition par la mairie du terrain Sncf** : Luc n'a pas de nouveau élément et continue ses recherches, en particulier les caractéristiques de ce ténement stratégique entre bâti et non bâti.

- **PC Wolff** : affaire suivie par Brigitte, qui n'a pu se dégager ce soir ; elle a réuni les pièces dont la chronologie montre des bizarreries et pressions depuis l'accord initial sur le PC signé par la 1^{ère} adjointe à l'urbanisme de la mairie sortante. Olivier s'est rendu sur site ; Luc et Laurent rejoindront Brigitte pour l'analyse du dossier.

Luc demande pourquoi BVV n'est pas représentée dans la commission municipale d'urbanisme : Olivier l'a demandé au Maire qui lui a répondu que cette commission ne pouvait être ouverte (cf. confidentialité/PC). Pour autant, Olivier a fait part de la position de BVV sur 3 des sujets évoqués et la réunion proposée mi-décembre 2020 avant d'être décalée en janvier (attente) devrait éclaircir les positions (urbanisme et mobilités).

→ Olivier propose la création d'un groupe de 2 à 4 administrateurs et quelques adhérents ayant pour mission de présenter les modifications du PLU souhaitées lors de sa révision future. Les administrateurs intéressés reliront la « urbanisme prospectif 2015-2020 » et l'avis sur le « PLU » d'avril 2017 » (rubrique « Etudes et documents » sur le site internet de BVV) qui serviront de base, d'autant qu'il y était question des OAP (Poste, Centre bourg, la Ravoire...) et des mobilités. OK du CA.

3) Mobilités saisonnières du Grand Annecy

Olivier nous a transmis la liste des **10 actions** « pour une mobilité facilitée cet été » issues de la conférence du 8 décembre 2020. Ces actions concernent les modes « actifs » (? cf VAE) autour du vélo, les transports en commun (navettes des plages, navettes lacustres et navettes internes aux rives), et multimodalités (aires de stationnement saisonnières et communication avec les visiteurs). Olivier a fait remarquer au GA que la Rive Ouest n'est pas la seule problématique ; il demande aux administrateurs de lui signaler leurs hiérarchies des actions sur lesquelles se positionner.

4) Plan de circulation Veyrier-du-Lac 2021

Olivier et Georges se sont entretenus avec le collectif « voies panoramiques » représenté par Sandrine Ravanel, Nydia Kahns-Sciboz, et Marc Bizet. Ce collectif s'est éloigné de l'association de Catherine Viaux et G. Sussmann. Une entente s'installe entre BVV et le collectif. Nous partageons la plupart des constats et des objectifs pour ces routes qui sont à replacer dans le cadre du plan de circulation apaisé de Veyrier. Il ne s'agit pas de renvoyer chez les autres les flux de transit mais de les réduire sur les 3 axes longitudinaux de la commune et d'en diminuer la dangerosité. Il a été décidé de travailler ensemble. N. K-S nous a transmis les différents rapports établis par ce collectif et BVV a transmis son plan de circulation 2020 et la note « induction de trafic, impacts sur la vie des habitants ». Georges indique que le principal risque accidentogène des routes du haut concerne les piétons. Il regrette ne pas avoir encore accès au 2ème document établi par le CEREMA et le réclamera à la mairie.

→Olivier actualise le plan de circulation apaisé en introduisant dans le diagnostic analytique le trafic des véhicules/jour des comptages 2019 récupérés. Il a envoyé pour le CA un de ses nouveaux tableaux qui indique les flux /jour sur les routes de la Corniche et du Mont Veyrier ; la circulation route du mont Veyrier est presque double de celle de la Corniche, montrant qu'elle est, en moyenne/jour, plus une route d'accès des maisons riveraines qu'une voie de délestage. Quant à la route, elle encore « panoramique », de la Corniche, son trafic moyen ne représente que 8% de celui de la RD 909 entre Bluffy et la patte d'oie 909-909a en entrée de bourg. Ce qui n'exclut pas des sur-trafics en heure de pointe. **Les administrateurs reprendront le document de 2020** sur le site pour les « zones de vigilance » à compléter selon proximité (ex pages 7,8,9).

5) Réunion ALP (Association « Annecy Lac et Pêche »)

Le 31/12/2020, Olivier a participé à un examen des dossiers réunis par ALP suite à l'irrégularité des travaux de réalisation de « la boucle d'eau » du chauffage des constructions privées « Avant-Scène » implantées par le Crédit Agricole à la place de l'ancien hôpital. Il s'est ensuite rendu sur les lieux. Les tuyauteries qui puisent l'eau du lac (et la refoulent) ont été déplacées endommageant le plus important herbier de la baie d'Annecy (oxygénation de l'eau, filtrage métaux lourds et hydrocarbures...). BVV, dont les statuts englobent la protection de l'air et de l'eau, a alerté le SILA et le Maire d'Annecy, ALP a contacté l'avocat de la Fédération départementale de la Pêche. Olivier a proposé la création d'un « collectif pour la sauvegarde du lac » avec d'autres associations, à l'instar du Grenelle pour les transports et la qualité de l'air. Les administrateurs votent pour cette initiative et autorisent le Président à poursuivre.

6) Infos associations amies

Le « Grenelle des transports » continue d'instruire le dossier du Tram reliant Annecy à Faverges pour le représenter à la Présidente du GA, au Maire d'Annecy, opposés au tunnel, et aux élus qui le souhaiteraient.

7) Questions diverses

- Au cours de la réunion ALAE, APL, AT74, BVV, FNE... du 16/12/2020 a été abordé le problème de la **moule invasive** qu'agga apportée via les ballasts (cf. wakeboard) et coques des bateaux visiteurs ; cette question a été mise à l'ordre du jour de la réunion avec le SILA de décembre.

- Le 30/12/2020, sans réponse sur la date de parution du MAG prévue en septembre-octobre, Olivier et Jean-Claude ont diffusé un blog illustré de 2 dessins de Clab, reprenant l'article initial de BVV remis le 27/08/2020 avec 3 photos. Le surlendemain le MAG était dans nos boîtes aux lettres !

8) Cotisations

Nous finissons l'année avec 105 adhérents cotisants, ce qui est très encourageant compte tenu des difficultés de nous réunir en 2020. Nous les remercions de leur confiance et nous nous félicitons de la venue de 5 nouveaux membres, alors que d'autres ont déménagé de Veyrier ou sont décédés. L'appel de cotisations 2021 sera lancé par Jean-Claude avec l'aide de Nicole, nouvelle secrétaire et Olivier (pour la reprise du texte 2020).

Prochaine réunion du CA le mardi 02 février 2021 à 18h. Probablement en visioconférence.